

Avis n° 127 du Comité Consultatif National d'Éthique : "Santé des migrants et exigence éthique"

16/10/2017

Dans son avis n°127 adopté à l'unanimité de ses membres, le comité consultatif national d'éthique (CCNE) fait le constat « d'une situation complexe pour laquelle les solutions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs publics ne sont pas à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain ».

Il énonce ensuite six « exigences éthiques » relatives à la santé des migrants : le respect de la dignité des personnes migrantes ; leur accueil et prise en compte ; la mise en pratique d'un mode pertinent de communication (linguistique et culturelle) avec ces personnes pour mieux comprendre leurs attentes ; une volonté d'établir des priorités dans les actions destinées à assurer leur bien-être ; l'égalité de traitement dans l'accès aux soins et dans l'accès au bien-être physique, mental et social ; la solidarité, la fraternité et l'hospitalité.